



# HISTOIRE ET PATRIMOINE DE COUBLEVIE



Place de l'ancienne mairie

Le groupe Patrimoine recherche, pour alimenter sa base de données, tous types de documents susceptibles d'enrichir les connaissances et l'histoire de notre commune. Vous possédez des photos, des articles, des témoignages, des objets, et avant de passer à la déchetterie, pensez au groupe Patrimoine, certaines choses peuvent être des richesses. Dans votre famille ou votre entourage tout le monde peut être mis à contribution. Parce que notre avenir se construit sur cet échange de mémoire, nous avons besoin de vous. Vous avez envie de participer à cette valorisation en laissant une trace, alors contactez-nous et une personne du Patrimoine peut venir vous enregistrer, au travers d'un témoignage audio, vidéo ou écrit. Notre travail vous intéresse? Retrouvez l'ensemble de nos publications (format PDF) mis en ligne sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.coublevie.com/site/> A la rubrique patrimoine, vous aurez la possibilité de nous contacter.

Christophe Jayet-Laraffe  
Conseiller délégué au Patrimoine



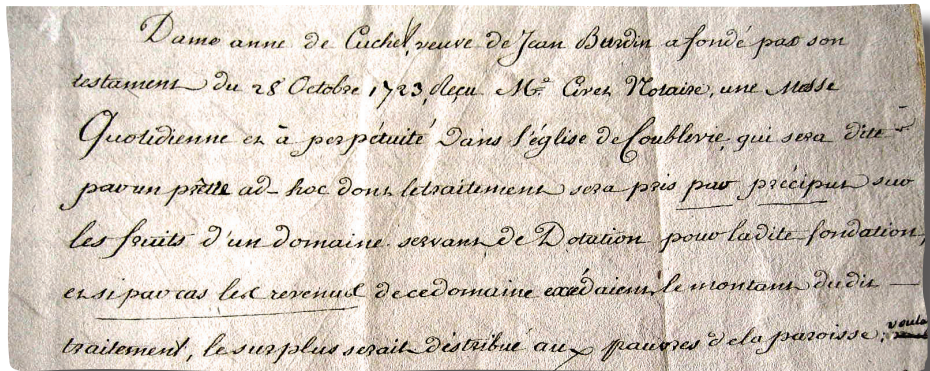
Site de la mairie de Coublevie

## Le Bureau de Bienfaisance De Coublevie

Le 23 nivôse (le 23 décembre 1800), Le bureau de Bienfaisance est créé à Coublevie.

### Origine des ressources : les biens de Madame Anne Du Cachet<sup>(1)</sup>

Le 28 octobre 1723, dans la maison curiale de Coublevie en présence de son notaire Maître Civet et de ses témoins, Madame Anne Du Cachet épouse du capitaine de cavalerie Jean De Burdin dicte ses dernières volontés : «Après son décès une messe devra être dite chaque jour de l'année et à perpétuité au maître autel de l'église de Coublevie, par un prêtre autre que celui de la paroisse. Ce prêtre nommé par l'évêque du diocèse sera choisi par le curé et le recteur de la paroisse et quatre notables désignés par la testatrice : M. Gratel d'Orgeoise, M. Penon, M Coq de La Grange, M. Baudet de Beauregard.»



Extrait du testament d'Anne du Cachet

Pour rétribuer ce prêtre et couvrir les frais que nécessite sa mission, elle cède à la paroisse la totalité des biens hérités de son mari dont la maison qui porte le n° 27 sur la place Ernest Brochier.

Les descendants des notables choisis par Mme Anne Du Cachet, pour gérer son patrimoine laissent peu à peu leur place au maire de Coublevie Joseph Farconnet-Dumas.

Celui-ci demande au préfet de le décharger de la gestion de ces biens. Une commission est nommée par arrêté préfectoral le 16 frimaire an IX (7 décembre 1800).

Sa première fonction consiste à distribuer les revenus du domaine entre le prêtre chargé de dire les messes, et les pauvres de la paroisse. Le prêtre reçoit la somme de 200 livres en 1723. Il est logé dans la maison (la prébende) qui porte aujourd'hui le n°27 sur la place E Brochier.



## COMPOSITION DU DOMAINE ET MODIFICATIONS

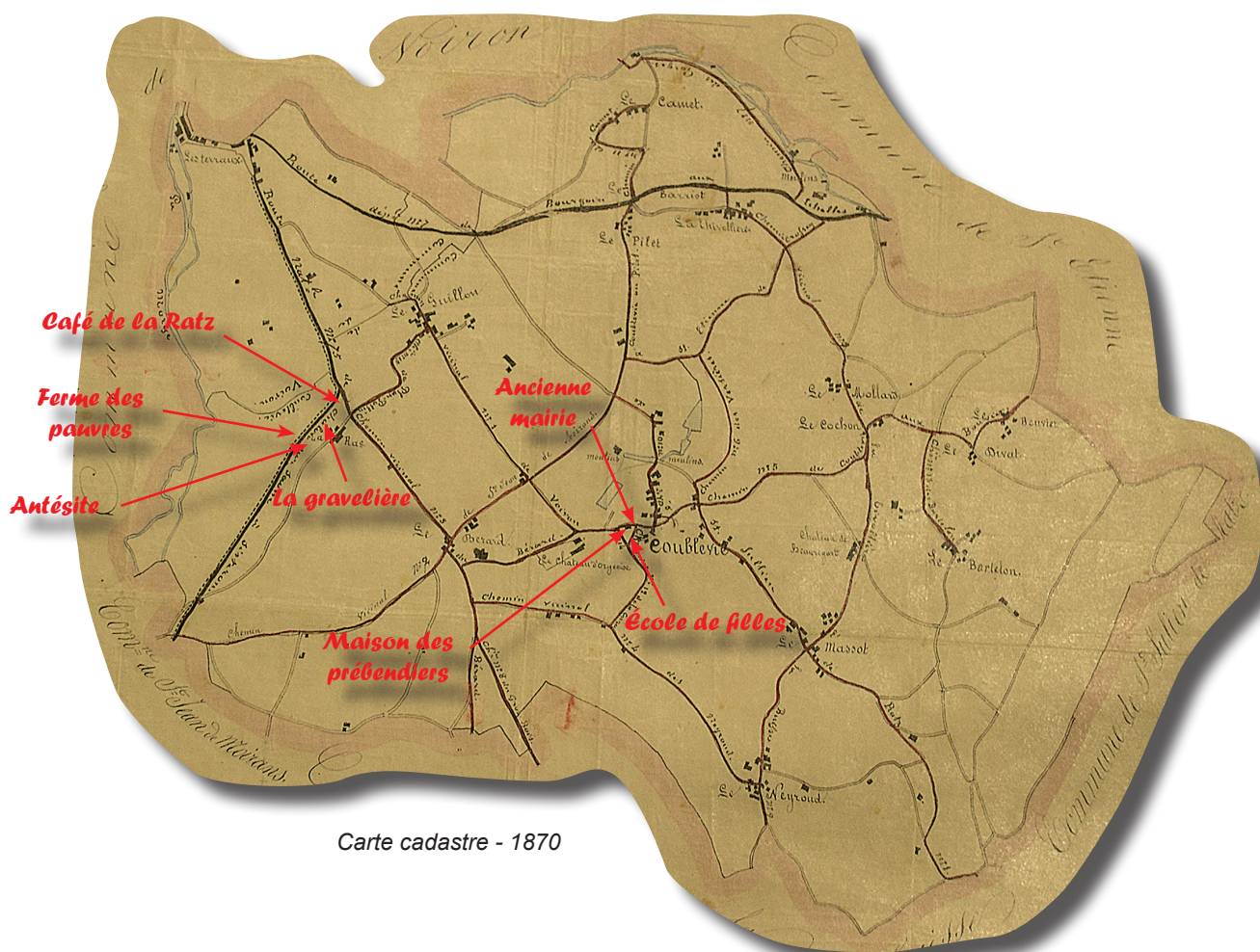
Le domaine comprend des bâtiments, des terres agricoles et des bois, mais les caisses sont vides et le domaine dans un état lamentable. Il faut réparer les bâtiments, replanter les noyers, consolider les talus qui se sont effondrés et continuer à participer à l'entretien de l'église et du cimetière.

En 1822, au cours d'une nouvelle mise en adjudication, le domaine est partagé en deux parties comprenant plusieurs lots : le domaine de la Ratz et celui de Coublevie. Le bail durera cinq ans pendant lesquels le fermier ne pourra pas sous-louer son lot. Il devra s'acquitter de son loyer de six mois en six mois et prendre une caution (c'est-à-dire une personne qui garantit son bail). L'entretien du domaine est sévèrement règlementé.

Grâce à ces mesures le Bureau de Bienfaisance peut satisfaire à ses obligations :

- **Apporter aides et secours momentanés aux indigents.**
- **Entretien et faire fructifier le domaine** légué par Anne du Cachet.

Les fermages régulièrement perçus suffisent à **pourvoir aux différents besoins**. Les bilans annuels sont **excédentaires** et c'est ce surplus de recettes que l'on va faire **fructifier**.



### La prébende

Plusieurs vicaires ou prébendiers se succéderont dans cette maison. En 1906 le dernier d'entre eux, M. Poulet quitte Coublevie pour raison de santé, il ne sera pas remplacé. En 1907 après sa mort, la maison en très mauvais état est vendue au premier directeur laïc de l'école de garçons M. Mallein par le maire, Monsieur Gaillard, malgré les vives protestations du curé de la paroisse Monsieur Poncet.

### Construction dans le domaine de Coublevie : l'ancienne mairie

En 1824, le Bureau de Bienfaisance décide la construction d'une maison de rapport (pour location) sur la place du Thomas (actuellement place Ernest Brochier). Achevée en 1825, deux de ses étages sont loués à l'administration des douanes, une pièce à la mairie pour y conserver ses archives, les autres à des particuliers. En 1835 le rez-de-chaussée de l'immeuble accueille une salle de classe louée par la mairie.



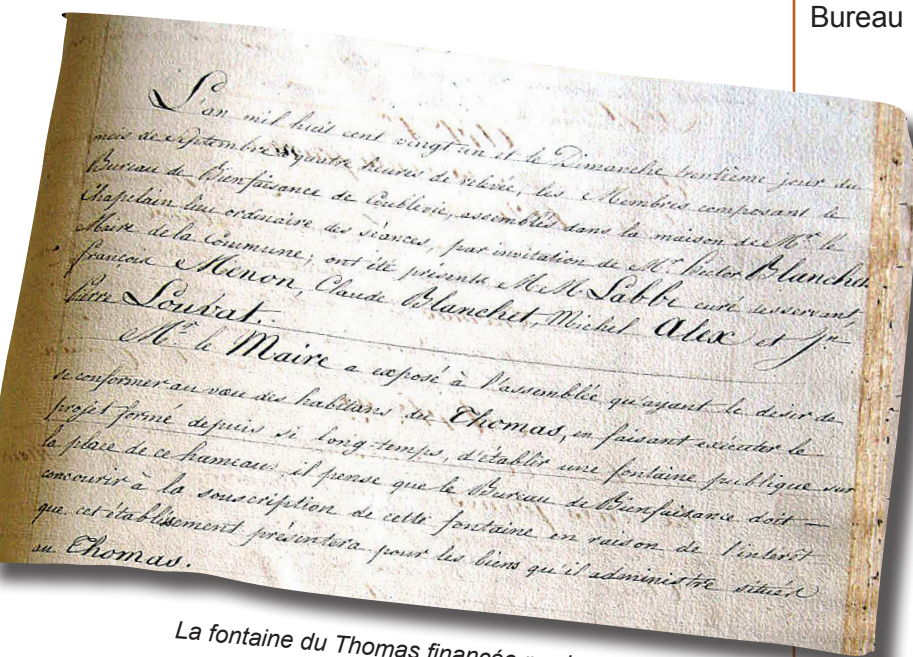


Ancienne mairie (avant sa démolition) et la fontaine du Thomas.

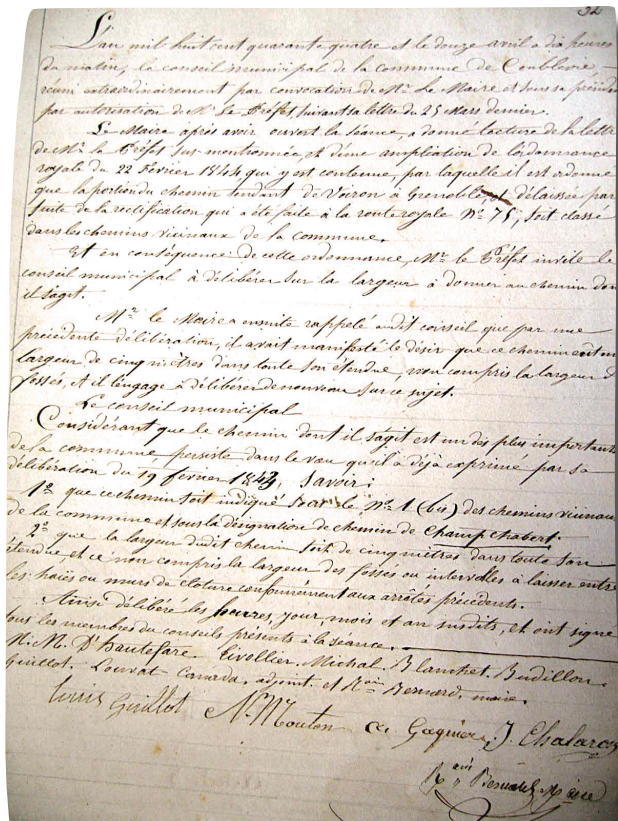
En 1860, à la demande du maire, le Bureau de Bienfaisance vend cette maison à la commune (7200F) ainsi que la grange attenante. Après réparation, ces bâtiments sont affectés à la mairie et à l'école de garçons puis sont démolis en 2006 pour faire place à un immeuble.

### La fontaine du Thomas

En 1821, le maire Hector Blanchet fait appel au Bureau de Bienfaisance pour financer la construction d'une fontaine sur la place du Thomas. En échange de cette participation le maire s'engage « à faire diriger dans la propriété des pauvres toutes les eaux qui s'écouleront du bassin ». A l'unanimité le bureau vote une somme de 600 F. Commencée en 1822, ces travaux s'achèveront en 1823.



La fontaine du Thomas financée par le bureau de bienfaisance



Document relatif à la vente d'une parcelle de terrain pour la construction de la nationale 75 en 1836

### L'école de filles

En 1848, après avoir obtenu de la municipalité l'autorisation de créer une école pour les filles, l'abbé Cotton le desservant des messes de Mme du Cachet, demande au Bureau de Bienfaisance d'accepter que ce bâtiment soit construit sur le terrain qu'il possède en face de l'église. Ce sont les religieuses de Notre Dame de Murinais qui s'installent dans ce bâtiment où elles ouvrent en 1859 un internat. Le 1er octobre 1885 l'école est laïcisée. Les religieuses quittent le bâtiment mais les locaux restent la propriété du Bureau de Bienfaisance qui continue de les entretenir et d'acquitter les impôts. Après de nombreuses années de fonctionnement cette école est désaffectée en 1998, et transférée dans les nouveaux bâtiments d'Orgeoise.

### Le domaine de La Ratz

Le domaine de la Ratz, où se trouve la ferme principale du domaine dite « ferme des pauvres », a connu bien des transformations au cours des 19ème et début du 20ème siècle.

Ce bâtiment (près des tennis actuels) est occupé par un ferronnier-serrurier d'art.







Gare du VSB à Coublevie

## Construction de la nationale 75

En 1836, la construction de la route royale devenue route Impériale sous Napoléon III oblige le Bureau de Bienfaisance à vendre aux Ponts et Chaussées 5620 m<sup>2</sup> de terre, de bois, de treillage et à dédommager le fermier qui exploitait ces parcelles.

## La gravière

La construction de la route impériale a mis à nu une carrière de pierres qu'elle a scindée en deux parcelles : celle du sud est remise en culture, celle du nord fournit le gravier nécessaire pour le remblai des voies ferrées.



La gravière

## Le café de la Ratz

En 1858, M. Perrin, locataire de 25 ares de terrain sur la « gravière » construit un four à chaux qui n'arrive pas à fonctionner. Déçu, il décide d'en faire un restaurant ou une auberge. Après beaucoup d'hésitations le Bureau de Bienfaisance accepte le projet sous condition : ni le bâtiment, ni le terrain loué « ne pourront être affectés à des bastringues, lieux de danse ou autre exercices contraires aux mœurs et à la religion ». Une boulangerie remplace ce café à l'heure actuelle.

## Le VSB<sup>(2)</sup>

Le passage de ce petit chemin de fer, reliant Voiron à Saint Béron, va encore délester le domaine de la Ratz de 52 ares et celui de Coublevie de 450m<sup>2</sup>, en 1894.

## L'antésite

En 1892 un pharmacien voironnais, Monsieur Noël Perrot Berton met au point dans son officine une boisson non alcoolisée à base de racines de réglisse. Pour commercialiser cette boisson, il faut un local approprié facile d'accès pour l'approvisionnement et l'expédition des marchandises. Une grande quantité d'eau (20 000 litres par jour) est utilisée pour sa fabrication. En 1902 M. Perrot Berton achète l'emplacement de la gravière et construit une première usine agrandie et modernisée par la suite. Elle fonctionne encore mais un projet de délocalisation est en cours.

Aujourd'hui le Bureau de Bienfaisance n'a pas disparu, mais il a changé d'appellation. En 1955, il devient le bureau d'aide sociale et en 1986 le centre communal d'actions sociales ou CCAS. Il aide toujours les personnes **momentanément** dans le besoin.

Il bénéficie toujours de revenus en lien direct avec le don d'Anne du Cachet et le bureau de bienfaisance : Le CCAS loue le parking relais et le terrain annexe du rugby.

Les parcelles les plus éloignées de la commune ont été vendues.

L'ancienne décharge (remblai) dans le bois du Roux appartient au CCAS.

### Notes:

(1) **Anne Du Cachet** : Nous ne connaissons pas les antécédents de Madame Anne Du cachet, mais nous savons qu'elle avait épousé Messire Jean de Burdin, capitaine de cavalerie du régiment de Villipion. Ecuyer et Seigneur de la Ras (Ratz), il possédait à Coublevie un vaste domaine. N'ayant pas d'héritiers directs, il l'avait légué à son épouse avant sa mort.

(2) Voir publication N°3 de décembre 2010 (également sur le site internet de la mairie à l'adresse: <http://www.coublevie.com/site/articles.php?lng=fr&pg=563>)

### Réf. Utilisées:

A.D. Isère :

dossier 4E-582-69 : délibération de la commission administrative du bureau de bienfaisance du 30 mai 1885 au 3 mai 1930  
dossiers : 4E-582-23, 4E-582-67 et 4E-582-62 de délibérations municipales

**Textes** : Suzanne Moulin

**Photos** : collections privées